



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 111, Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions

Procès-verbaux des séances des 11 et 12 novembre 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 339-20251113

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 11 NOVEMBRE 2025.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025	4
AUDITIONS (suite)	5

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 11 novembre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 111,
Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions
(Ordre de l'Assemblée le 4 novembre 2025)

Membres présents :

M. Laframboise (Blainville), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Girard (Lac-Saint-Jean), ministre délégué au Développement économique régional

M^{me} Jeannotte (Labelle) en remplacement de M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M. Lemay (Masson)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Setlakwe
(Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Mallette (Huntingdon)

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M. Beauchemin (Marguerite-
Bourgeoys)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité :

M^{me} Marie-Josée Paquette, directrice générale

M^{me} Guylaine Morin, professionnelle

Réseau COOP :

M^{me} Isabel Faubert Mailloux, directrice générale

M^{me} Émilie Gagnon, administratrice

M^{me} Colette Lebel, administratrice

Fédération de l'habitation coopérative du Québec :

M. Patrick Préville, directeur général

Coopérative de développement régional du Québec :

M. Evan Murray, directeur général

M^e Julie Gonthier Brazeau, notaire et directrice juridique

Ordre des comptables professionnels agréés du Québec :

M^{me} Guylaine Houde, auditrice et conseillère stratégique à l'encadrement de la profession

M. Stéphane Landry, auditeur et membre bénévole du groupe de travail sur les coopératives

Chantier de l'économie sociale :

M^{me} Béatrice Alain, directrice générale

M. Jacob Homel, directeur des affaires publiques

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 49, M. Laframboise (Blainville) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Girard (Lac-Saint-Jean) et M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

À 10 h 43, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Réseau COOP.

À 11 h 31, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend la Fédération de l'habitation coopérative du Québec.

À 12 h 19, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 25, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Coopérative de développement régional du Québec.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

À 16 h 51, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend le Chantier de l'économie sociale.

À 17 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 12 novembre 2025, après les avis touchants les travaux des commissions.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Félix Fortin-Lauzier

Mario Laframboise

FFL/jd

Québec, le 11 novembre 2025

Deuxième séance, le mercredi 12 novembre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 111,
Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions
(Ordre de l'Assemblée le 4 novembre 2025)

Membres présents :

M. Laframboise (Blainville), président

M^{me} Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

M. Girard (Lac-Saint-Jean), ministre délégué au Développement économique régional

M^{me} Jeannotte (Labelle) en remplacement de M^{me} Abou-Khalil (Fabre)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis) en remplacement de M^{me} Setlakwe
(Mont-Royal–Outremont)

M^{me} Mallette (Huntingdon)

M^{me} McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M. Beauchemin (Marguerite-
Bourgeoys)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile :

M. J. Benoit Caron, directeur général

M^{me} Lynda Bélanger, directrice générale, Aide chez soi royaume du Saguenay

M^e Marie Diane Ngom, conseillère juridique

Confédération québécoise des coopératives d'habitation :

M. Jacques Côté, président

M^{me} Nathalie Genois, directrice générale adjointe

M^e Daniel Cooper, conseiller juridique principal

Réseau d'investissement social du Québec :

M^{me} Nathalie Villemure, directrice générale

M^{me} Dominique Dupont, responsable des communications

Société de coopération pour le développement international :

- M. Jean-Philippe Marcoux, directeur général
- M^{me} Sylvie Naud, chef d'équipe en développement organisationnel
- M. Sébastien Girard, conseiller principal en développement organisationnel

Fédération québécoise des coopératives forestières :

- M^{me} Annie Beaupré, directrice générale
- M^{me} Stéphanie Morin, directrice générale adjointe

Fédération québécoise des coopératives de santé :

- M. François Allaire, directeur
- M^e Edward Smith, conseiller juridique

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 35, M. Laframboise (Blainville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile.

À 12 h 18, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Réseau d'investissement social du Québec.

À 15 h 38, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Société de coopération pour le développement international.

À 16 h 23, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend la Fédération québécoise des coopératives forestières.

À 17 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération québécoise des coopératives de santé.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 46, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Mario Laframboise

ML/jd

Québec, le 12 novembre 2025

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Chantier de l'économie sociale	007M
Confédération québécoise des coopératives d'habitation	013M
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	008M
Coopérative de développement régional du Québec	004M
Fédération de l'habitation coopérative du Québec	010M
Fédération québécoise des coopératives de santé	009M
Fédération québécoise des coopératives forestières	006M
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	001M
Réseau COOP	005M
Réseau d'investissement social du Québec	012M
Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile	011M
Société de coopération pour le développement international	016M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association de Défense des Droits et d'Éducation des Membres participatifs	002M
Consortium de coopération des entreprises collectives	015M
Fédération des Coopératives des Paramédics du Québec	017M
Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire	003M
Sollio Groupe Coopératif	014M